|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Circulaire administrative**CR/347** | Le 6 mai 2013 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications** |
|  |
|  |
| Sujet: | **Atelier concernant les télécommunications internationales par satellite sur le thème: "L'UIT et les défis du XXIe siècle: éviter les brouillages préjudiciables causés aux systèmes à satellites" (Genève, 10 juin 2013)** |
|  |
|  |
|  |
|  |

Afin de faire face à la demande croissante de télécommunications par satellite, dans le cadre de la coopération internationale visant à faciliter le développement de l'accès à la connectivité par satellite, des réglementations et des mesures concernant la prévention des brouillages préjudiciables sont examinées, élaborées et appliquées dans le monde entier. Dans le prolongement du dialogue en cours depuis la CMR‑12 entre l'UIT et la communauté internationale des TIC, le Bureau a le plaisir d'annoncer la tenue d'un atelier d'une journée à Genève, le 10 juin 2013.

L'atelier, qui se tiendra à Genève, sera ouvert à tous et les administrations nationales, le secteur des télécommunications par satellite, les utilisateurs, d'autres parties prenantes du secteur des TIC, ainsi que tous ceux qui sont intéressés par le sujet, sont vivement encouragés à y participer.

L'atelier donnera l'occasion aux parties prenantes de l'UIT:

– de s'informer sur les cas de brouillages préjudiciables causés aux systèmes à satellites;

– d'examiner les initiatives et les stratégies réglementaires et techniques existantes visant à résoudre ce problème; et

– de partager des rapports sur les pratiques actuelles et sur l'incidence de ces mesures sur l'efficacité de fonctionnement des TIC et la fourniture de services TIC.

Un site web sur l'atelier (http://www.itu.int/GO/ITU-R/interference-geneva-2013), sur lequel seront publiés des documents ainsi que des informations relatives à la soumission des exposés et à la participation à la réunion, a été créé à l'intention des participants, qui y auront accès en lecture seule. Un programme détaillé de l'atelier sera bientôt disponible sur ce forum et sera mis à jour à mesure que des informations paraîtront ou seront modifiées.

Pour tout complément d'information, vous pouvez prendre contact avec: M. Yvon Henri (coordonnateur/modérateur), (yvon.henri@itu.int), tél.: +41 22 730 5536.

François Rancy

Directeur

**Annexe**: Informations générales

Distribution:

– Administrations des Etats Membres de l'UIT

– Membres du Secteur des radiocommunications

Annexe

Informations générales

* Organisateur: Bureau des radiocommunications de l'UIT (UIT-BR)
* http://www.itu.int/GO/ITU-R/interference-geneva-2013
* Date: **10 juin 2013**
* Lieu: **Genève (Suisse)**
* L'atelier se déroulera en anglais.
* Questions au programme qui seront examinées en priorité au cours de l'atelier:
* Initiatives multilatérales et non contraignantes des Nations Unies concernant la sécurité dans l'espace
* Services par satellite et brouillages – la situation actuelle
* Coopération sur les mesures visant à lutter contre les brouillages préjudiciables, qu'ils soient intentionnels ou involontaires
* Techniques permettant d'identifier et/ou d'atténuer les brouillages préjudiciables
* Mise en œuvre des spécifications relatives à l'identificateur d'opérateur de systèmes DVB
* Formation à la mise en place et au fonctionnement des microstations (VSAT) ainsi qu'au reportage d'actualités par satellite
* Moyens permettant de renforcer la gouvernance

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_